

**DEMANDE D'ACCES AU DOSSIER MEDICAL PAR LE PATIENT**

Toute demande de dossier médical doit être adressée à la Direction de l'établissement.

Vous devez joindre à cette demande, une photocopie de l'un de vos justificatifs d'identité : carte d'identité, passeport ou permis de conduire.

**Merci de préciser ici les pièces du dossier dont vous souhaitez obtenir une copie (lettre de liaison à la sortie, résultats des examens récents...) :**

.....  
.....  
.....  
.....

Cochez la case qui correspond à votre choix :

- Je souhaite qu'une copie des pièces demandées du dossier me soit adressée par la poste.**
- Je souhaite consulter sur place à l'hôpital les pièces demandées.**
- Je souhaite récupérer sur place une copie des pièces demandées.**

Nom : ..... Prénom :  
.....

Nom de naissance : ..... Date de naissance : / /

Lieu de naissance :  
.....

Téléphone : ..... Date d'entrée dans le service : / /

Nom du médecin qui a suivi le patient : ..... Date de dépôt de votre demande : / /

**Signature**